

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN FACE À LA SHOAH

Bernard Stéphan, directeur de la publication de « Témoignage Chrétien », directeur des éditions de l'Atelier, est intervenu sur les circonstances de la création, en novembre 1941, des cahiers clandestins de « Témoignage Chrétien » par le Père Chaillot.

En introduction Monsieur Stéphan a insisté sur l'ampleur spirituelle du geste posé par cette création et sur le fait que nous sommes en dette vis-à-vis de ce geste, toujours source d'inspiration aujourd'hui, en outre reconnu par Israël en raison du sauvetage de nombreux juifs imputable à son action, le Père Chaillot a été déclaré « Juste parmi les Nations ». Au départ de son engagement, une question lancinante : comment une idéologie païenne a pu submerger des pays de culture chrétienne comme l'Allemagne et faire l'objet d'une si grande complaisance en France y compris chez de nombreux chrétiens.

Pour celui qui est à la fois témoin et théologien se pose la question du silence de Dieu, mais aussi celle du silence des chrétiens.

L'itinéraire de Pierre Chaillot

Pierre Chaillot est né en 1900 en Franche-Comté. Il arrive à Lyon en 1923 à 23 ans, est ordonné prêtre en 1931 au scolasticat jésuite de Fourvière. Il poursuit ses études en Autriche dès 1931 dans le contexte de la montée du nazisme en Allemagne, alors que les évêques allemands ont condamné le paganisme nazi et interdit aux catholiques d'adhérer au parti. Mais en mars 1933 le parti catholique allemand, Zentrum, apporte le complément de voix indispensable qui donne les pleins pouvoirs à Hitler et dans le même temps les évêques allemands lèvent l'interdiction d'adhérer au parti. En Juillet 1933 un concordat est signé entre Pie XI et le régime nazi. C'est un marché de dupes et les persécutions contre les organisations chrétiennes commencent dès 1934.

En 1937 le pape Pie XI réagit avec l'encyclique « Avec un souci brûlant », condamnant la doctrine nazie, introduite clandestinement en Allemagne et lue dans toutes les églises du reich le dimanche des rameaux.

Face à ces événements, Pierre Chaillot qui séjourne à Munich et à Vienne, a pris conscience qu'il se passe quelque chose qui touche à l'essentiel de la foi chrétienne et éprouve le besoin de témoigner. En 1939 il publie « L'Autriche souffrante », essai dans lequel il relate ce qu'il a vu après l'Anschluss.

Mobilisé en 1939, il transite par le Liban, rentre en décembre 1940 à Lyon et reprend son enseignement, persuadé que le combat va se poursuivre. Mais il comprend vite « que la détestation de l'hitlérisme parvenait mal à contrebalancer la confiance bourgeoise et chrétienne dans le mythe du Maréchal ».

Il décide donc d'agir dans le secret tout en étant très engagé dans le diocèse de Lyon auprès du Cardinal Gerlier en s'occupant de l'accueil des réfugiés (secrétaire du comité chrétien de secours aux réfugiés).

Le contexte théologique de son engagement et de sa réflexion sur l'antisémitisme :

A Tübingen Chaillot découvre l'œuvre d'un théologien allemand du XIX^e siècle, Jean Adam Meuller qui insiste sur la nécessité que l'Église soit libre à l'égard de tout pouvoir et ne subordonne jamais son action à un pouvoir séculier qui briserait son identité. Le refus net du paganisme nazi et de l'antisémitisme est affirmé dans un livre publié en 1939 par des théologiens français et allemands, dont Chaillot, intitulé « L'Eglise est une ».

Sa réflexion s'appuie aussi sur ses liens étroits avec les réseaux protestants à Lyon, notamment avec le pasteur de Pury.

Enfin Chaillot s'écarte des deux courants d'antisémitisme qui selon lui, attentent au cœur de la foi chrétienne et au meilleur de la culture française et de sa tradition d'hospitalité et d'asile. Le courant Maurassien encore fort dans l'épiscopat et chez les catholiques et le courant d'antijudaïsme issu de « l'enseignement du mépris » évoqué par Jules Isaac. Autour du Père de Lubac et du Père Fessard, au scolasticat, s'entame une réflexion sur la place d'Israël dans l'étude théologique. Il s'agit de donner sa place au mystère d'Israël dans la tradition chrétienne, rappelant la solidarité spirituelle indéfectible avec le peuple juif. « L'antisémitisme est un outrage au fils de Dieu » dit Chaillot.

Les circonstances historiques de la création des cahiers clandestins :

En 1941 le Père Chaillot qui écrit des chroniques spirituelles sous le pseudonyme de « Testis » dans la revue clandestine *Vérités* qui deviendra *Combat*, convient avec Henri Frenay de la nécessité d'affirmer une résistance qui prend appui sur l'évangile et attaque l'idéologie nazie sur ses principes.

Dans le même temps Louis Cruvelier édite une brochure, *La voix du Vatican*, qui transcrit les émissions de *Radio Vatican* condamnant le nazisme.

Enfin, en Juin 1941 : Le Père Varillon et le Père Daniélou demandent au Père Fessard un texte dénonçant le caractère antichrétien du nazisme.

Ces trois initiatives vont aboutir à la création des cahiers clandestins de *Témoignage Chrétien* à l'automne 1941.

Le texte du Père Fessard intitulé « France, prends garde de perdre ton âme », est le 1^{er} texte publié dans les cahiers. D'abord titrés *Témoignage Catholique*, c'est au dernier moment avant l'impression que le Père Chaillot opte pour *Témoignage Chrétien*.

- La place du témoignage prophétique dans la résistance spirituelle:

L'idéologie nazie est radicalement incompatible avec toute forme d'expression chrétienne. Pierre Chaillot insiste sur la nécessité de critiquer foncièrement la sacralisation du « pouvoir du chef, de la race, de la terre et du sang ». C'est un asservissement qui est proposé à l'homme à travers ce paganisme nazi.

S'ajoute une critique des valeurs véhiculées par le régime de Vichy : « Le travail sans la liberté c'est l'esclavage, la famille sans l'égalité c'est la caste, la patrie sans la fraternité c'est la guerre ».

En conclusion Bernard Stéphan met l'accent sur 4 repères dans l'œuvre de Chaillot :

La création des cahiers clandestins est appuyée sur un principe, la fidélité au Christ. Il y a un lien intime entre cette fidélité et la dignité de tout homme.

Le devoir de désobéissance quand la dignité de tout homme est bafouée : « Il y a une limite à l'obéissance, c'est le péché » écrit le Père Fessard.

La mobilisation contre l'antisémitisme au cœur de la réflexion dans les cahiers clandestins, contrairement à l'ensemble de la résistance française, plus axée sur le patriotisme.

La question du rapport entre le témoignage prophétique et l'existence de l'église comme institution. L'institution est seconde par rapport à la vérité du témoignage.

Lors du débat avec la salle, à une question sur la diffusion des cahiers, B. Stéphan a répondu que ceux-ci étaient diffusés par des réseaux déjà existants. On peut en identifier trois principaux : un réseau de prêtres résistants ; le réseau qui diffusait déjà les revues *Temps Présent* et *Esprit*, d'autant que cette dernière disparaît en 1941 ; enfin le réseau du scoutisme.

A une question sur le contenu du texte du Père Fessard objet du premier numéro des cahiers, B. Stéphan nous précise que le jésuite y affirme que toutes les idées promues par les nazis et par Vichy sont fausses tout en expliquant le pouvoir de séduction qu'elles exercent malgré tout. Il démontre que ces idées ne sont en réalité qu'un esclavage. Il s'agit donc d'un travail de sappe de la propagande.

Sur la diffusion, celle-ci ne s'est pas cantonnée à Lyon, mais dans le reste de la France elle est restée très précaire suivant des liens établis individuellement et localement. A Toulouse par exemple, l'Institut Catholique diffusait les cahiers car Monseigneur Saliège était en lien avec la communauté juive. La diffusion des cahiers clandestins reposait sur 500 ou mille membres actifs mais ils touchaient un public plus large. Le tirage a oscillé entre 2000 et 5000 exemplaires.

Après la guerre le Père Chaillot s'est beaucoup investi dans la promotion de l'amitié judéo-chrétienne.

Il ne s'est plus impliqué directement dans la vie du journal, bien qu'il soit resté associé. C'est Georges Montaron qui en a pris la direction.

Le Père Chaillot est mort dans le milieu des années 70.